

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2105

29 août 2008

SOMMAIRE

Acinemot S.A.	101031	Global Promotion S.A.	101000
Acinemot S.A.	101032	g + p muller S.à.r.l.	101032
ARK S.A.	101028	Hair Design Monique & Luisa S.à r.l.	101033
ARK S.A.	101028	Joint Bulk Investors S.A.	101004
ARK S.A.	101029	Kikuoka Luxembourg S.A.	101032
Autogrill Europe Nord-Ouest S.A.	101035	Kodiak S.A.	101023
Avico Junk S.à r.l.	101028	KTV S.à.r.l.	101037
Axor Holding	101034	LBREP II Lion S.à r.l.	101015
Banzai S.A.	101000	Mauron S.A.	101033
Benfleet Holding S. à r.l.	101023	M.D.J.B. Lux S.A.	101040
Bexley Holding S.à r.l.	101017	Melchior Selected Trust	101036
Billbrook Holding S.à r.l.	101021	Mikado Finance S.A.	101029
Billingham Holding S.à r.l.	101002	Namara S.A.	101031
Blackburn Holding S.à r.l.	101019	Obeche	101030
Brockley Holding S.à r.l.	101008	Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.)	101029
Bulwell Holding S.à r.l.	101026	Perseus Immobilien Gesellschaft 1	101033
Carlo FISCHBACH s.à r.l.	101031	Perseus Immobilien Gesellschaft 2	101033
CEB Agua Limpas S.à r.l.	101013	Perseus Immobilien Gesellschaft 4	101035
CEB Unialco S.à r.l.	101010	PME Consulting S.à.r.l.	101029
CEB Unialco S.à r.l.	100997	PMI	101032
Charterhouse CP2 S.à r.l.	101000	Redblack Limited	101008
CNR International (Luxembourg) S.A. ..	100994	S.à r.l. IMMOBILIERE Carlo FISCHBACH	101031
Consortium Financier Africain	101030	Schwalbe	101034
Cruz Service S.à r.l.	101008	SCOP Poland S.A.	101036
Decafin International S.A.	101028	Silverfleet First Investment Company S.A.	101035
Decafin International S.A.	101029	Société de Gestion Fiduciaire S.à r.l.	100994
Decafin International S.A.	101028	Sodetour S.à.r.l.	101037
DIF Luxembourg S.à r.l.	101040	Virtual Concept Holding S.A.	101000
EB Trading S.A.	101023	Virtual Concept Holding S.A.	100994
El Pueblo S.A.	100994	Webproduction Sàrl	100999
El Pueblo S.A.	101023		
EPI Highgate S.à.r.l.	101037		
Falke Holding	101034		
Gesteam S.à r.l.	101025		

Virtual Concept Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 76.279.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008104364/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01750. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Société de Gestion Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 44.531.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008104365/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01747. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

El Pueblo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9390 Reisdorf, 5, rue de l'Our.
R.C.S. Luxembourg B 101.642.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104386/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01599. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

CNR International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 88.245.

In the year two thousand and eight, on the third of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "CNR INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.", a société anonyme, having its registered office at L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, trade register Luxembourg section B number 88.245, incorporated by deed dated on the 28th of June 2002, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1373 of the 21st of September 2002.

The meeting is presided by Fabrice ROTA, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Hubert JANSSEN, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Catherine FREART, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the whole capital of the corporation is represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Reschedule the date of the AGM on the second Thursday of April at 10.00 a.m. instead of the second Thursday of September in order to comply with the Luxembourg law requirements (article 15):

" **Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Thursday of the month of April, at 10.00 a.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

2. Organise the possibility to validly hold a board meeting by the way of a conference call (article 7):

" **Art. 7.** The board of directors may choose among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members, comprising the majority of Category A directors and at least one half of the Category B directors are present or represented, proxies in favor of the Category B directors only being permitted with the restriction that a Category B director can represent only one Category A director or one Category B director at any meeting.

The directors may cast their vote on the items of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings. Such decisions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several directors."

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting decides to reschedule the date of the annual general meeting on the second Thursday of April at 10.00 a.m. instead of the second Thursday of September, in order to comply with the Luxembourg law requirements (article 15):

" **Art. 15.** The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Thursday of the month of April, at 10.00 a.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day."

Second resolution

The meeting decides to organise the possibility to validly hold a board meeting by the way of a conference call (article 7):

" **Art. 7.** The board of directors may choose among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members, comprising the majority of Category A directors and at least one half of the Category B directors are present or represented, proxies in favor of the Category B directors only being permitted with the restriction that a Category B director can represent only one Category A director or one Category B director at any meeting.

The directors may cast their vote on the items of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings. Such decisions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several directors."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le trois juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CNR INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.", ayant son siège social à L-5365 Münsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall, R.C.S. Luxembourg section B numéro 88.245, constituée suivant acte reçu le 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1373 du 21 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Fabrice ROTA, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Catherine FREART, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que l'intégralité du capital social est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modifier la date de l'assemblée générale annuelle au deuxième jeudi du mois d'avril à 10.00 heures, au lieu du deuxième jeudi du mois de septembre pour se conformer aux dispositions légales luxembourgeoises (article 15):

" **Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois d'avril à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit."

2) Prévoir la possibilité de tenir valablement une réunion du conseil d'administration par "conference call" (article 7):

" **Art. 7.** Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre les décisions si la majorité de ses membres, comprenant obligatoirement la majorité des administrateurs de catégorie A et au moins la moitié des administrateurs de catégorie B, est présente ou représentée, les procurations en faveur des administrateurs de catégorie B n'étant autorisées avec la restriction qu'un administrateur de catégorie B ne puisse être représenté que par un administrateur de catégorie A ou par un administrateur de catégorie B à toute assemblée.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Un ou plusieurs des administrateurs peuvent participer aux réunions par "conference call", vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire ayant pour effet que tous les administrateurs participant puissent se comprendre mutuellement. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Une telle décision peut être constituée d'un seul document ou de plusieurs exemplaires similaires chacun signé par l'un ou plusieurs des administrateurs."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle au deuxième jeudi du mois d'avril à 10.00 heures, au lieu du deuxième jeudi du mois de septembre pour se conformer aux dispositions légales luxembourgeoises (article 15):

" **Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois d'avril à 10.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de prévoir la possibilité de tenir valablement une réunion du conseil d'administration par "conference call" (article 7):

" **Art. 7.** Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil d'Administration peut valablement débattre et prendre les décisions si la majorité de ses membres, comprenant obligatoirement la majorité des administrateurs de catégorie A et au moins la moitié des administrateurs de catégorie B, est présente ou représentée, les procurations en faveur des administrateurs de catégorie B n'étant autorisées avec la restriction qu'un administrateur de catégorie B ne puisse être représenté que par un administrateur de catégorie A ou par un administrateur de catégorie B à toute assemblée.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Un ou plusieurs des administrateurs peuvent participer aux réunions par "conference call", vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire ayant pour effet que tous les administrateurs participant puissent se comprendre mutuellement. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique lors de la réunion.

En cas d'urgence, une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Une telle décision peut être constituée d'un seul document ou de plusieurs exemplaires similaires chacun signé par l'un ou plusieurs des administrateurs."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. ROTA, H. JANSSEN, C. FREART, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 07 juillet 2008, Relation: LAC/2008/27666. - Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104308/211/157.

(080121350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

CEB Unialco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.118.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "CEB Unialco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 132.118, incorporated by deed enacted on 11 September 2007, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil Spécial des sociétés et Associations, number 2449 page 117535 dated on 29 October 2007.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman appoints a secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. - The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II. - As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of 25 (twenty five euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice

2. to change the Company's financial year closing date, from December 31st to April 30th;
3. To change the first financial year closing date to April 30th, 2008;
4. To amend articles 16 and 17 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledged having been sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from December 31st to April 30th.

Third resolution

The meeting decides to change the closing date for this year, having started on September 11th, 2007 to April 30th, 2008.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles sixteen and seventeen of the Articles of Association and to give them the following wording:

" **Art. 16.** The Company's financial year begins on May 1st and closes on April 30th of the following year."

" **Art. 17.** Each year, as of the 30th of April, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet."

There being no further business during the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "CEB Unialco S.à r.l.", ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 132.118, constituée suivant acte reçu le 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2449 page 117535 du 29 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de 25 (vingt-cinq) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Dispense de préavis;
- 2) Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril;

- 3) Changer la date de la prochaine clôture au 30 avril 2008;
4) Modifier les articles 16 (seize) et 17 (dix-sept) des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est résolu à l'unanimité que les actionnaires renoncent à leur droit à l'information préalable de la réunion en cours; les actionnaires ont reconnu avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués, par conséquent ils sont convenus de délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour. Il est en outre résolu à l'unanimité que toute la documentation produite pour la réunion a été mis à la disposition des actionnaires dans un laps de temps suffisant pour leur permettre d'examiner attentivement chaque document.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril.

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer la date de clôture de cette année au 30 avril 2008, de sorte que l'exercice social ayant débuté le 11 septembre 2007 se termine le 30 avril 2008.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 16 et 17 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 16. L'exercice social commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de l'année suivante."

Art. 17. Chaque année, avec effet au 30 avril, la gérance établira le bilan qui contiendra un inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la Société.

Au même moment, la gérance préparera un compte de pertes et profits qui sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires avec le bilan."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 mai 2008. Relation: LAC/2008/18530. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 MAI 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104306/211/116.

(080121292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Webproduction Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.138.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008104360/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01421. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Global Promotion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5960 Itzig, 100, rue de l'Horizon.
R.C.S. Luxembourg B 89.881.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société de Gestion Fiduciaire
Signature

Référence de publication: 2008104361/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01430. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Banzai S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 70.576.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2008104362/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01433. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Virtual Concept Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 76.279.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008104363/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01748. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Charterhouse CP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 114.488.

In the year two thousand and eight, on the twenty-sixth of June.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appears:

Charterhouse CP1 S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B under number 114.478, under liquidation,

Here represented by Mr. Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on June 25, 2008,

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing in Luxembourg under the name of "Charterhouse CP2 S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 114.488, incorporated by a deed of the undersigned notary of February 13, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the "Mémorial C") n ° 985 of May 19, 2006 and whose articles have been last amended pursuant to a deed of the undersigned notary of June 19, 2008, not published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations yet.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (€ 12,500.-) divided into five hundred (500) shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to dissolve anticipatively the Company.

IV. The sole shareholder resolves to grant discharge to the Company's managers for the exercise of their mandate until today.

V. The sole shareholder resolves to perform the dissolution of the Company in accordance with articles 141 to 151 of the Luxembourg Company Law of August 10, 1915.

VI. The sole shareholder resolves to appoint Audit & Compliance S.à r.l., a private limited liability company existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115.834, as liquidator of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-six juin.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Charterhouse CP1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 114.478, en liquidation,

ici représentées par M. Régis Galiotto, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 25 juin 2008,

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "Charterhouse CP2 S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 114.488, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 13 février 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le "Mémorial C") n ° 985 du 19 mai 2006 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 juin 2008, pas encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide de dissoudre la Société de manière anticipée.

IV. L'associé unique décide d'accorder décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

V. L'associé unique décide de soumettre la dissolution de la Société aux articles 141 à 151 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

VI. L'associé unique décide de nommer Audit & Compliance S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.834, en tant que liquidateur de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 juillet 2008, Relation: LAC/2008/27021. - Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104314/211/94.

(080121087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Billingham Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6930 Mensdorf, 4A, rue Brouch.

R.C.S. Luxembourg B 138.332.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Nostras Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221465, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Nostras Limited is the sole partner of Billingham Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.332, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 15, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1309 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

Third resolution

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy to L - 6930 Mensdorf, 4a, rue Brouch and subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3. Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Betzdorf Grand Duchy of Luxembourg."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Nostras Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221465, représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Nostras Ltd est le seul associé de la société à responsabilité limitée Billingham Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.332, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 15 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1309 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L - 6930 Mensdorf, 4a, rue Brouch décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siège social. § 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Betzdorf, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte,

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008. LAC/2008/31794. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104316/202/104.

(080121151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Joint Bulk Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 38.727.

In the year two thousand eight, on the twenty-eighth of April,

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "JOINT BULK INVESTORS S.A.", a société anonyme having its registered office at 3, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg, which was incorporated by a deed of the notary Alphonse LENTZ, dated November 29th, 1991 published in the Memorial C, number 190 of May 9th, 1992.

The Extraordinary General Meeting is presided by Mr Charles DURO, attorney at law, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Karine MASTINU, attorney at law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Lionel BONIFAZZI, attorney at law, residing in Luxembourg.

The officials of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision in relation with the form of the shares;
2. Decision to amend article 4§1 of the Company's Articles of Incorporation in order to reflect the taken decision;
3. Creation of a preemption right and subsequent insertion of a new article 5 in the Company's Articles of Incorporation;
4. Subsequent renumbering of the articles of the Company's Articles of Incorporation;
5. Suppression of any reference to an authorized share capital and subsequent amendment of article 3 of the Company's Articles of Incorporation;
6. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, and which will remain attached to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed.

III. It appears from the said attendance list that all of the shares are present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. Conditions of quorum and majority duly required by the Luxembourg Company Law and Articles of Incorporation of the Company are respected for all the items of the agenda of the meeting. Consequently, the meeting can validly deliberate and decide and deliberate on all the items of the agenda.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting after deliberation unanimously took the following resolutions:

First resolution

The General Meeting decides that the shares will be in registered form only.

The board of directors is empowered to proceed with due steps in order to implement this decision, including but not limited to the cancellation of the issued bearer share certificate and the conversion into registered shares.

Second resolution

In order to reflect the decision taken pursuant to point 1, the General Meeting resolves to amend article 4§1 of the Company's Articles of Incorporation, which will now read as follows:

" **Art. 4. §1.** The shares of the company will be in registered form."

Third resolution

The General Meeting resolves to create a pre-emption right and to insert subsequently a new article 5 in the Company's Articles of Incorporation having the following wording:

" **Art. 5.**

1. Other than in case of inheritance, no shares or interest therein shall be transferred or otherwise disposed of, in full or in part, before 31st December, 2010 and no share or interest therein shall thereafter be transferred or otherwise disposed of except in accordance with the provisions of this article.

2. (a) (i) If any shareholder (the "seller") wishes to transfer all its shares (the "Sale Shares") it shall give irrevocable written notice to that effect (a "Transfer Notice") to the other shareholders (the "Non Sellers") stating the name of the person (the "Interested Purchaser") to whom it wishes to sell the Sale Shares and the price per share (the "Sale Price") and all other terms at which it proposes to sell which proposed sale must be bona fide and at arms length. The Seller shall be at liberty to sell the Sale Shares to the Interested Purchaser, at the Sale Price and on proposed terms provided that, six (6) weeks have elapsed after the receipt of the Transfer Notice by all the Non Sellers unless one or more of the Non Sellers has within 5 weeks from receipt of the Transfer Notice advised the Seller in writing (which Notice shall be irrevocable) that the Non Seller(s) wishes to purchase all the Sale Shares in which event the Seller and such Non Seller (s) shall complete the purchase on the same terms and conditions as were offered to the Interested Purchaser within a further period of one week.

(b) If more than one of the Non Sellers advise the Seller that they wish to purchase the Sale Shares in accordance with paragraph 3 (a) the Sale Shares shall be purchased by them proportionally to the number of Non Sellers so advising.

(c) In case one or more of the shareholders receive an offer (or offers) from an "Outsider" that could bring the Outsider (s)' holding in the Company to exceed 25% of the then outstanding Shares, all shareholders shall be promptly advised about the offer(s). Each Shareholder has the right to sell his/hers prorata share of the total number of Shares that may be transferred and shall without delay advise the Shareholder(s) that if/she wants to participate in a sale according to the terms of the Outsiders' offer.

3. Any shareholder can freely transfer his shares or interests therein to a corporate entity of which the original shareholder shall continue to have a controlling interest in such entity.

4. For the purpose of ensuring that Shares are not transferred or otherwise disposed of, directly or indirectly, save in accordance with the provision of this article the Board of the Company may at any time require any shareholder, the legal personal representatives of a deceased shareholder, the trustee in bankruptcy of a bankrupt shareholder or the liquidator, receiver or administrator of any corporate shareholder or any transferee under any transfer lodged for registration to furnish to the Company such information and evidence as the Board may think fit regarding any matters deems relevant to such purpose. Failing such information or evidence being furnished to the reasonable satisfaction of the Board within a reasonable time (not exceeding 30 days) after such request the Board shall have the right to refuse to register or acknowledge the transfer in question."

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolution the former Articles of Incorporation numbered 5 to 16 are renumbered 6 to 17.

Fifth resolution

The General Meeting resolves to suppress any reference to an authorised share capital in the Company's Articles of Incorporation.

As a consequence, the article 3 of the Company's Articles of Incorporation will have now the following wording:

" **Art. 3.** The subscribed capital is set at twenty six million three hundred fifty-one thousand four hundred Swedish Kronors (26,351,400,-SEK) consisting of thirty-five thousand six hundred and ten (35,610) shares of a par value of seven hundred and forty Swedish Kronors (740.- SEK) per share.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in article 7 hereof.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mil huit, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société "JOINT BULK INVESTORS S.A.", une société anonyme avec siège social à 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le Notaire Alphonse LENTZ, en date du 29 novembre 1991, publié au Mémorial C, numéro 190 du 9 mai 1992.

La séance est présidée par Maître Charles DURO, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le Président désigne comme secrétaire Maître Karine MASTINU, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Lionel BONIFAZZI, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision en relation avec la forme des actions;
2. Décision de modifier l'article 4§1 des statuts de la Société afin de refléter la décision prise;
3. Création d'un droit de préemption et insertion subséquente d'un nouvel article 5 dans les statuts de la Société;
4. Renumerotation subséquente des articles des statuts de la Société;
5. Décision de supprimer toute référence au capital autorisé dans les statuts, et modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société;
6. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions sont renseignés sur la liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires, le bureau de la présente assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Les procurations émises par les actionnaires représentés resteront annexées au présent acte.

III. Il ressort de la liste de présence que toutes les actions étant présentes ou représentées à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Les conditions de quorum et de majorité dûment requises par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et par les statuts de la société sont respectées pour tous les points de l'ordre du jour de l'assemblée. Par conséquent, l'assemblée peut valablement statuer et délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré a décidé à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide que les actions auront la forme nominative uniquement.

Le Conseil d'administration est autorisé à procéder aux étapes suivantes nécessaires afin de rendre effective cette décision, incluant la suppression des actions au porteur existantes et leur conversion en actions nominatives.

Deuxième résolution

Afin de refléter la décision prise au point 1, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4§1 des statuts de la société, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. §1.** Les actions de la Société sont nominatives."

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de créer un droit de préemption et d'insérer en conséquence un nouvel article 5 dans les statuts de la Société ayant la teneur suivante:

" **Art. 5.**

1. Sauf en cas de transmission par voie héréditaire, il ne sera cédé ou autrement disposé avant le 31 décembre, 2010 d'aucune action ou intérêt, en tout ou partie, et par la suite il ne pourra être cédé ou autrement disposé d'aucune action ou intérêt qu'en accordance avec les dispositions de cet article.

2. (a) (i) Si un actionnaire (le "Vendeur") souhaite transférer ses actions (les "Actions à Céder") il en donnera notification écrite et irrévocable (une "Notification de Transfert") aux autres actionnaires ("les Non Vendeurs") en y indiquant le nom de la personne ("l'Intéressé Acheteur") à qui il souhaite vendre les Actions à Céder ainsi que le prix par action (le "Prix de Cession") et tous autres termes auxquels il propose de vendre, ladite proposition devant être sincère et "at arms length". Le Vendeur sera libre de vendre les Actions à Céder à l'Acheteur Intéressé, au Prix de Cession et aux conditions proposées, à condition que six (6) semaines se soient écoulées après la réception de la Notification de Transfert par tous les Non Vendeurs sans qu'un ou plusieurs Non Vendeur(s) n'ait dans un délai de 5 semaines à compter de la réception de la Notification de Transfert informé le Vendeur par écrit (cette notification sera irrévocable) que le Non Vendeur(s) souhaite acquérir toutes les Actions à Céder. Si tel était le cas, le Vendeur et le Non Vendeur(s) concerné accompliront la cession dans un délai d'une semaine selon les mêmes modalités et conditions qui ont été offertes à l'Acheteur Intéressé.

(b) Si plus d'un Non Vendeur(s) informent le Vendeur qu'ils souhaitent acquérir les Actions à Céder conformément au paragraphe 2(a), les Actions à Céder seront achetées par eux proportionnellement au nombre de Non Vendeurs intéressés.

(c) Au cas où un ou plusieurs actionnaires recevrait une offre (ou des offres) d'un tiers pouvant amener ce dernier à détenir dans la société plus de 25% des actions, tous les actionnaires seront informés de l'offre(s). Chaque actionnaire a le droit de céder ses actions au prorata des actions qui seront cédées et informera sans délai l'actionnaire(s) du fait qu'il souhaite participer à la cession selon les termes de l'offre du tiers.

3. Tout actionnaire peut librement transférer ses actions ou intérêts à une entité dans laquelle l'actionnaire originaire continuera à avoir une participation majoritaire dans une telle entité.

4. Afin de s'assurer que les Actions ne sont pas cédées ou qu'il n'en sera pas disposé autrement que conformément aux dispositions de cet article, le conseil d'administration de la société peut à tout moment requérir d'un actionnaire, des représentants légaux d'un actionnaire décédé, de l'administrateur dans la faillite d'un actionnaire en faillite ou du liquidateur, curateur ou administrateur ad hoc, de tout actionnaire personne morale ou de tout cessionnaire notifié à la société pour inscription dans le registre des actionnaires de fournir à la société toute information ou preuve que le conseil considère appropriée. Si cette information ou preuve n'est pas fournie de façon raisonnable et dans un délai raisonnable (n'excédant pas 30 jours) au conseil, ce dernier a le droit de refuser d'enregistrer ou reconnaître le transfert en question."

Quatrième résolution

Suite à la résolution qui précède, les anciens articles 5 à 16 des statuts sont renumérotés 6 à 17.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer toute référence au capital autorisé dans les statuts.

En conséquence, l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à vingt-six millions trois cent cinquante et un mille quatre cents couronnes suédoises (26,531,400.-SEK) représenté par trente-cinq mille six cent dix (35,610) actions d'une valeur nominale de sept cent quarante couronnes suédoises (740.-SEK) chacune, entièrement libérées.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il en est précisé à l'article 7 ci-après.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous communs du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous avec Nous notaire signé les minutes.

Signé: C. DURO, K. MASTINU, L. BONIFAZZI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 mai 2008. Relation: LAC/2008/18483. — Reçu douze euros (12. - €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104286/211/196.

(080120914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Cruz Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, Zone d'Activités Economiques Solupla.
R.C.S. Luxembourg B 65.209.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104391/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01672. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Redblack Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 95.369.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104392/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01605. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Brockley Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3396 Roeser, 10, rue du Cimetière.
R.C.S. Luxembourg B 138.253.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Proliferone Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 223867, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Proliferone Limited is the sole partner of Brockley Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.253, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 18, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1296 on May 28, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. - USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value

of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. § 1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

Third resolution

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy to L - 3396 Roeser, 10, rue du Cimetière and subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3. Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Roeser, Grand Duchy of Luxembourg".

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mil huit, le vingt-neuf juillet.

Par -devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Proliferone Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 223867, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Proliferone Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Brockley Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.253, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1296 du 28 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1^{er}** . Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy à L - 3396 Roeser, 10, rue du Cimetière décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siège social. § 1^{er}** . Le siège social de la Société est établi dans la commune de Roeser, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A. C, le 30 juillet 2008. LAC/2008/31793. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104317/202/104.

(080121162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

CEB Unialco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.118.

In the year two thousand and eight, on the fourteenth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "CEB Unialco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 132.118, incorporated by deed enacted on 11 September 2007, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil Spécial des sociétés et Associations, number 2449 page 117535 dated on 29 October 2007.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman appoints a secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. - The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II. - As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of 25 (twenty five euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of notice

2. Increase of the subscribed capital by an amount of EUR 453,400 (four hundred fifty three thousand four hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros) to EUR 465,900 (four hundred sixty five thousand nine hundred euros) by the issue of 18,136 (eighteen thousand one hundred thirty six) new shares having a par value of EUR 25 (twenty five euros) each

3. Subscription, intervention of the subscriber and full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of an unquestioned claim due for immediate payment, existing against the company in favour of Clean Energy Brazil Limited

4. Amendment of article 8 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

101011

First resolution

It is unanimously resolved that the shareholder waives their right to the prior notice of the current meeting; the shareholder acknowledged having been sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholder within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution

It is decided to increase the subscribed capital by an amount of EUR 453,400 (four hundred fifty three thousand four hundred euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred) to EUR 465,900 (four hundred sixty five thousand nine hundred euros) by the issue of 18,136 (eighteen thousand one hundred thirty six) new shares having a par value of EUR 25 (twenty five euros) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of an unquestioned claim due for immediate payment, existing in favour of Clean Energy Brazil Limited, amounting to EUR 453,400 (four hundred fifty three thousand four hundred euros).

Third resolution

It is decided to admit the subscription of the 18,136 (eighteen thousand one hundred thirty six) new shares by Clean Energy Brazil Limited, a Cayman Islands joint stock company having its registered office at Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234, Gran Cayman, KY1-1108 Cayman Islands, registered with the Cayman Islands register of companies under number OG-175344.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the afore named company, here represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy being here annexed;

which declared to subscribe to the 18,136 (eighteen thousand one hundred thirty six) new shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company CEB Unialco S.à r.l.

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said loan appears, by a certificate of acknowledgement of loan signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current managers of CEB Unialco S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution

By virtue of the foregoing resolutions, the whole share capital is now subscribed by Clean Energy Brazil Limited.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article eight of the Articles of Association and to give them the following wording:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 465,900 (four hundred sixty five thousand and nine hundred euros), represented by 18,636 (eighteen thousand six hundred thirty six) shares of EUR 25 (twenty five euros) each."

There being no further business during the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le quatorze juillet

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "CEB Unialco S.à r.l.", ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 132.118, constituée suivant acte reçu le 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2449 page 117535 du 29 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de 25 (vingt-cinq) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Dispense de préavis;

2) Augmentation du capital souscrit d'un montant de 453,400 Euros (quatre cent cinquante trois mille quatre cent euros), de manière à le porter de son montant actuel de 12,500 euros (douze mille cinq cents euros) à EUR 465,900 (quatre cent soixante cinq mille neuf cent euros) par l'émission de 18,136 (dix-huit mille cent trente six) actions nouvelles d'une valeur nominale de 25 euros (vingt-cinq euros) chacune;

3) Souscription, l'intervention de l'actionnaire et le paiement intégral de toutes les nouvelles actions par apport en nature consistant en une exemption de réclamation en raison d'une incontestable preuve du paiement immédiat en vigueur par la société en faveur de Clean Energy Basil Limited;

4) Modifier l'article 8 (huit) des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est résolu à l'unanimité que l'actionnaire renonce à son droit à l'information préalable de la réunion en cours; l'actionnaire a reconnu avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqué, par conséquent il est convenu de délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour. Il est en outre résolu à l'unanimité que toute la documentation produite pour la réunion a été mise à la disposition de l'actionnaire dans un laps de temps suffisant pour lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'augmenter le capital souscrit d'un montant de EUR 453,400 (quatre cent cinquante trois mille quatre cent euros), de manière à le porter de son montant actuel de 12,500 euros (douze mille cinq cents) à 465,900 euros (quatre cent soixante cinq mille neuf cent euros) par l'émission de 18,136 (dix-huit mille cent trente-six) actions nouvelles d'une valeur nominale de 25 euros (vingt-cinq euros) chacune, pourront être souscrites et intégralement libérées par l'abandon d'une créance incontestée due pour le paiement immédiat, existant en faveur de Clean Energy Brazil Limited, d'un montant de EUR 453,400 (quatre cent cinquante trois mille quatre cent euros).

Troisième résolution

Il est décidé d'admettre la souscription des 18,136 (dix-huit mille cent trente six) d'actions nouvelles par Clean Energy Brazil Limited, une société anonyme des Iles Caïmanes ayant son siège social à Queensgate House, South Church Street, PO Box 1234, Grand Cayman, KY1-1108 Iles Caïman, immatriculé aux Registre des sociétés des Iles Caïmans sous le numéro OG-175344.

La contribution de l'intervention - Souscription - Paiement

Alors intervient la sus nommée société, ici représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration qui demeurera annexée;

Qui a déclaré vouloir souscrire 18,136 (dix-huit mille cent trente six) d'actions nouvelles et de les payer intégralement par renonciation irrévocable de sa créance existant à la Société CEB Unialco S.à r.l.

Les preuves de l'existence, du montant de cette créance et de la renonciation a été accordée au soussigné notaire par une déclaration de l'entreprise où ledit prêt apparaît, par un certificat de reconnaissance de prêt signé par les dirigeants de la société luxembourgeoise et d'un certificat de renonciation à la créance signée par le souscripteur.

Intervention des Managers

Ensuite interviennent les dirigeants actuels de CEB Unialco S.à r.l., chacun d'entre eux, ici représentés, en vertu d'une procuration qui restera annexé ici, reconnaissent avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en tant que gestionnaires de la Société en raison de la contribution en nature décrite ci-dessus, ils sont expressément d'accord avec la description de l'apport en nature, avec son évaluation, avec la renonciation irrévocable de demandes d'indemnités, et confirment la validité de l'abonnement et le paiement.

101013

Quatrième résolution

En vertu des résolutions qui précèdent, l'ensemble du capital-actions est maintenant souscrit par Clean Energy Brazil Limited.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 465,900 (quatre cent soixante cinq mille et neuf cent euros) divisé en 18,636 (dix-huit mille six cent trente six) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT; R. GALIOTTO; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2008, Relation LAC/2008/29531. — Reçu deux mille deux cent soixante-sept euros (2267 €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104305/211/168.

(080121331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

CEB Agua Limpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.189.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of April.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "CEB Agua Limpa S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 131.189, incorporated by deed enacted on 21 August 2007, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil Spécial des sociétés et Associations, number 2184 page 104807 dated on 3 October 2007.

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing at Luxembourg, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman appoints a secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing at Luxembourg with professional address at 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. - The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II. - As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares of 25 (twenty five euros) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Waiving of notice;
- 2) To change the Company's financial year closing date, from December 31st to April 30th;
- 3) To change the first financial year closing date April 30th, 2008;
- 4) To amend articles sixteen and seventeen of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

101014

First resolution

It is unanimously resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledged having been sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agreed to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further unanimously resolved that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholder within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution

The meeting decides to change the Company's financial year closing date, from December 31st to April 30th.

Third resolution

The meeting decides to change the first financial year closing date, having started on August 21st, 2007 to April 30th, 2008.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend articles sixteen and seventeen of the Articles of Association and to give it the following wording:

" **Art. 16.** The Company's financial year begins on 1 May and closes on 30 April of the following year."

" **Art. 17.** Each year, as of the 30th of April, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet".

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le dix-huit avril.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "CEB Agua Limpa S.à r.l.", ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 131.189, constituée suivant acte reçu le 21 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2184 page 104807 du 3 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant 15, côte d'Eich, L-1540 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales de 25 (vingt-cinq) euros chacune, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Dispense de préavis;
- 2) Changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril;
- 3) Changer la date de la clôture pour le premier exercice au 30 avril 2008;
- 3) Modifier les articles 16 (seize) et 17 (dix-sept) des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est résolu à l'unanimité que l'associé unique renonce à son droit à l'information préalable de la réunion en cours; l'associé unique a reconnu avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué, par conséquent il a convenu de délibérer et voter sur tous les points de l'ordre du jour. Il est en outre résolu à l'unanimité que toute la documentation produite pour la réunion a été mis à la disposition de l'associé unique dans un laps de temps suffisant pour lui permettre d'examiner attentivement chaque document.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social de la société du 31 décembre au 30 avril.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer la date de clôture du premier exercice, ayant débuté le 21 août 2007, au 30 avril 2008.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les articles 16 et 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 16.** L'exercice social commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de l'année suivante".

" **Art. 17.** Chaque année, à compter du 30 avril, la direction établira le bilan qui contiendra un compte rendu des propriétés de la Société ainsi que ses dettes et obligations et être accompagné d'une annexe contenant un résumé de l'ensemble de ses engagements et de la Dettes de l'administrateur vers l'entreprise.

Dans le même temps, la direction préparera un compte de pertes et profits qui sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires ainsi que le bilan."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. GALIOTTO, F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 avril 2008, Relation: LAC/2008/16406. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104304/211/115.

(080121282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

LBREP II Lion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 137.750,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.098.

In the year two thousand and eight, on the sixth of June.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) with a variable share capital, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 106.232,

here represented by Ms.Laura Gehlkopf, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy established on May, 2008.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "LBREP II Lion S.à r.l." (the "Company"), a company incorporated and existing

under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 120.098, incorporated by a deed of the undersigned notary of August 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 2164, of November 20, 2006, and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary dated December 18, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, n ° 365, of February 12th, 2008.

II. The Company's share capital is currently set at one hundred twenty thousand two hundred Euro (€ 120,200.-) represented by two thousand two hundred and eighty-seven (2,287) class B shares and two thousand five hundred and twenty-one (2,521) class D shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of seventeen thousand five hundred and fifty Euro (€ 17,550.-) to raise it from its present amount of one hundred twenty thousand two hundred Euro (€ 120,200.-) to one hundred thirty-seven thousand seven hundred and fifty Euro (€ 137,750.-) by the creation and issuance of three hundred and fifty-seven (357) new class B ordinary shares (the "New B Shares") and three hundred and forty-five (345) new class D ordinary shares (the "New D Shares"), all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

Subscription - payment

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, resolves to subscribe for the three hundred and fifty-seven (357) New B Shares and for the three hundred and forty-five (345) New D Shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-), and fully pays them up in the amount of seventeen thousand five hundred and fifty Euro (€ 17,550.-) by contribution in kind in the same amount consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned notary.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The share capital is set at one hundred thirty-seven thousand seven hundred and fifty Euro (€ 137,750.-) represented by two thousand six hundred and forty-four (2,644) class B shares and two thousand eight hundred and sixty-six (2,866) class D shares, all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each".

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately two thousand Euro (€ 2,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le six juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, qualifiée de société d'investissement en capital à risque à capital social variable (SICAR), ayant son siège social au 2, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 106.232,

ici représentée par Mlle Laura Gehlkopf, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée en mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "LBREP II Lion S.à r.l.", ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.098 (la "Société"), constituée par acte du notaire soussigné en date du 24 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2.372 en date du 20 décembre 2006, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par un acte du notaire soussigné, reçu en

date du 18 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 365 en date du 12 février 2008.

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à cent vingt mille deux cents Euro (€ 120.200,-), représenté par deux mille deux cent quatre-vingt sept (2.287) parts sociales de classe B et deux mille cinq cent vingt et un (2.521) parts sociales de classe D d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix-sept mille cinq cent cinquante Euro (€ 17.550,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt mille deux cents Euro (€ 120.200,-) à cent trente-sept mille sept cent cinquante Euro (€ 137.750,-) par la création et l'émission de trois cent cinquante-sept (357) nouvelles parts sociales ordinaires de classe B (les "Nouvelles Parts B") et de trois cent quarante-cinq (345) nouvelles parts sociales ordinaires de classe D (les "Nouvelles Parts D"), d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune.

Souscription - libération

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précitée, déclare souscrire aux trois cent cinquante-sept mille (357) Nouvelles Parts B et aux trois cent quarante cinq (345) Nouvelles Parts D, d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune et les libérer intégralement pour un montant de dix sept mille cinq cents cinquante Euro (€ 17.550,-) par un apport en nature d'un même montant consistant en la conversion d'une créance liquide, exigible et fongible détenue par LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, précitée, à l'encontre de la Société et correspondant au montant de l'apport.

Preuve de l'existence et de la valeur de cette créance a été apportée au notaire soussigné.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à cent trente-sept mille sept cent cinquante Euro (€ 137.750) représenté par deux mille six cent quarante-quatre (2.644) parts sociales de classe B, et deux mille huit cent soixante six (2.866) parts sociales de classe D, toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (€ 25,-) chacune."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme deux mille Euro (€ 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: L. GEHLKOPF, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 11 juin 2008, Relation: LAC/2008/23606. - Reçu quatre-vingt-sept euros et soixante-quinze cents (87,75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104303/211/119.

(080121273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Bexley Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1742 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 138.290.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Quasont Ltd, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 201456, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Quasont Ltd is the sole partner of BEXLEY Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1742 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin, 4th Floor, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.290, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 23, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1309 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Quasont Ltd, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 201456, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Quasont Ltd est le seul associé de la société à responsabilité limitée BEXLEY Holding S. à r.l., ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, 4^{ème} étage, L - 1742 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.290, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 23 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1309 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31782. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104299/202/92.

(080120998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Blackburn Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.293.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Rospozant Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 204378, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Rospozant Limited is the sole partner of BLACKBURN Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, 1st Floor, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.293, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 18, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1320 on May 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Rospozant Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 204378, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Rospozant Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée BLACKBURN Holding S. à.r.l, ayant son siège social au 23, rue Beaumont, 1^{er} étage, L - 1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.293, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1320 du 29 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,-pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31980. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104297/202/92.

(080121173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Billbrook Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 5, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 138.343.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

M.T.H. Maritime Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 204401, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that M.T.H. Maritime Holdings Limited is the sole partner of BILLBROOK Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1811 Luxembourg, 5, rue de l'Industrie, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.343, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 15, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1299 on May 28, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

M.T.H. Maritime Holdings Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 5/201 Kosti Palama Street, 2nd Floor, 1096 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 204401, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que M.T.H. Maritime Holdings Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée BILLBROOK Holding S. à.r.l., ayant son siège social au 5, rue de l'Industrie, L - 1811 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.343, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 15 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1299 du 28 mai 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.» Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31781. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104296/202/94.

(080121210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

El Pueblo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9390 Reisdorf, 5, rue de l'Our.
R.C.S. Luxembourg B 101.642.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104396/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01651. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Kodiak S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6833 Biver, 16, Op der Langheck.
R.C.S. Luxembourg B 83.390.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104397/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01652. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

EB Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 57.512.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008104398/8516/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01680. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080121061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Benfleet Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 138.496.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Learna Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221364, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Learna Holdings Limited is the sole partner of Benfleet Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, 4 Floor, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.496, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 15, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1379 on June 5, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. - USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Learna Holdings Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosie sous le numéro HE 221364, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Learna Holdings Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Benfleet Holding S. à r.l, ayant son siège social au 23, rue Beaumont, 4^{ème} étage, L - 1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.496, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 15 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1379 du 5 juin 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD

0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31784. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104295/202/92.

(080121223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Gesteam S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 98.428.

L'an deux mille huit, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Decennium Investments S.A. (ci-avant Camomille Holding S.A.), société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.679,

ici représentée par Monsieur Raf Bogaerts, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 20 mai 2008,

laquelle restera, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule et unique associée de la société Gesteam S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.428, constituée sous la dénomination Gesteam Holding S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 201 du 18 février 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 27 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1433 du 26 juillet 2006,

a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de vingt mille euros (EUR 20.000) pour le porter de son montant actuel de vingt-quatre mille euros (EUR 24.000) à quarante-quatre mille euros (EUR 44.000.-) par l'émission de huit cents (800) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Souscription et libération

Les huit cents (800) parts sociales nouvelles sont toutes souscrites par l'associé unique Decennium Investments S.A., prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, pour un prix total de vingt mille euros (EUR 20.000) entièrement affectés au capital social de la Société.

Toutes les huit cents (800) parts sociales nouvelles sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de vingt mille euros (EUR 20.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

2.- Suite à la décision qui précède, l'article 6 des statuts de la société est modifié comme suit dans ses versions française et anglaise:

Version française:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à quarante-quatre mille euros (EUR 44.000.-) représenté par mille sept cent soixante (1.760) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune."

Version anglaise:

" **Art. 6.** The corporate capital of the Company is set at forty-four thousand euro (EUR 44,000) represented by one thousand seven hundred sixty (1,760) shares with a par value of twenty five euro (EUR 25.-) each."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Raf BOGAERTS et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2008. LAC/2008/20572. — Reçu à 0,50 %: cent euros (€ 100,-).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008104291/7241/52.

(080120472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Bulwell Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlange, 7A, Am Brill.

R.C.S. Luxembourg B 138.276.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of July.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Tahoka Limited, a company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA House, 2121 Nicosia, Cyprus, registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under number HE 221315, here represented by Dmitry Stepanov, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Tahoka Limited is the sole partner of Bulwell Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 138.276, incorporated pursuant to a deed of notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on April 18, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1329 on May 30, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on July 29, 2008) EUR 1. = USD 1.57256).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding shares will be converted into 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each and grants power to any manager to register this change in the corporate shares' Register.

Second resolution

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution. Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 19,657 (nineteen thousand six hundred and fifty-seven United States Dollars) represented by 1,965,700 (one million nine hundred and sixty-five thousand seven hundred) shares, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) each."

Third resolution

The sole partner resolves to transfer the Company's registered office from L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy to L - 3961 Ehlange sur Mess, 7a, Am Brill and subsequently to amend the first provision of Article 3 of the articles of association of the Company by the following wording:

" **Art. 3 Registered office. § 1.** The Company has its registered office in the municipality of Reckange sur Mess, Grand Duchy of Luxembourg".

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Tahoka Limited, une société constituée selon les lois de Chypre, ayant son siège social au 77 Limassol Avenue, ELLA House, 2121 Nicosie, Chypre, immatriculée au Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, sous le numéro HE 221315, ici représentée par Dmitry Stepanov, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Tahoka Limited est le seul associé de la société à responsabilité limitée Bulwell Holding S. à.r.l, ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 138.276, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger de résidence à Luxembourg en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1329 du 30 mai 2008 (la « Société »).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 29 juillet 2008), soit EUR 1,-pour USD 1,57256).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 19.657 (dix-neuf mille six cent cinquante-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.965.700 (un million neuf cent soixante-cinq mille sept cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg à L - 3961 Ehlange sur Mess, 7a, Am Brill décide de modifier le paragraphe l'article 3 des statuts qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 3. Siege social. § 1.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Reckange sur Mess, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: Dmitry Stepanov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 juillet 2008, LAC/2008/31792. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008104284/202/104.

(080121169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

Avico Junk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 16-18, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 104.999.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008103099/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04012. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**ARK S.A., Société Anonyme,
(anc. Decafin International S.A.).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 52.716.

Le bilan au 31.12.2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008103098/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03239. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**ARK S.A., Société Anonyme,
(anc. Decafin International S.A.).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 52.716.

Le bilan au 31.12.2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008103094/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03237. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

**ARK S.A., Société Anonyme,
(anc. Decafin International S.A.).**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 52.716.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008103090/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03232. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080119022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Mikado Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 38, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 80.638.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008103091/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04040. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

PME Consulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3316 Bergem, 11, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 48.052.

Les documents de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour PME CONSULTING S.à.r.l.
Arend & Partners S.à.r.l., Mersch
Signature

Référence de publication: 2008102987/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04088. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.), Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 20.721.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 15 juillet 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 271 du 13 octobre

1983. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 28 juillet 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 23 du 20 janvier 1990, et en date du 18 juin 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 468 du 11 octobre 1993. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 21 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 851 du 5 juin 2002. Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

OMNIUM AFRICAÏN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2008102985/546/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03579. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Obeche, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 47.475.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 330 du 9 septembre 1994. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 16 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations CN ° 592 du 29 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 850 du 5 juin 2002. Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

OBECHE, Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2008102983/546/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01674. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Consortium Financier Africain, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 22.102.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 12 octobre 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 321 du 28 novembre 1984. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 2 avril 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 184 du 26 juin 1985, et en date du 6 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 604 du 22 novembre 1996. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 802 du 28 mai 2002. Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

CONSORTIUM FINANCIER AFRICAÏN, Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2008102982/546/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01669. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Namara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 117.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/08/ 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008102979/1138/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02683. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Carlo FISCHBACH s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2510 Strassen, 20, rue des Tilleuls.
R.C.S. Luxembourg B 46.723.

Les documents de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARLO FISCHBACH S.à.r.l.

Arend & Partners S.à.r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008102977/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04091. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

S.à r.l. IMMOBILIERE Carlo FISCHBACH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 298, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 31.790.

Les documents de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour S.à r.l. IMMOBILIERE CARLO FISCHBACH

Arend & Partners S.à.r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008102974/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04092. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Acinemat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 47.273.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008103003/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01960. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Acinemot S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 47.273.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008103004/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01965. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

g + p muller S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 1, Montée de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 52.294.

Les documents de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour g + p muller S.à.r.l.

Arend & Partners S.à.r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008102971/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04094. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Kikuoka Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5412 Canach, Scheierhaff.
R.C.S. Luxembourg B 28.646.

Les comptes annuels de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KIKUOKA LUXEMBOURG S.A.

Arends & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008102969/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04102. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

PMI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 50.668.

Le document de clôture de l'année 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour PMI S.à r.l.

Arend & Partners S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2008102991/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04085. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Perseus Immobilien Gesellschaft 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 127.221.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.
FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008102990/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01899. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Hair Design Monique & Luisa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 14, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 81.670.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 1000 du 13 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.
HAIR DESIGN MONIQUE & LUISA S.à r.l., Société à responsabilité limitée
Signature

Référence de publication: 2008102989/546/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04230. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Perseus Immobilien Gesellschaft 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 127.197.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.
FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008102992/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01898. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Mauron S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 29.797.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 janvier 1989, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 132 du 16 mai 1989; actes modificatifs reçus par le même notaire, en date du 30 septembre 1991, publié au

Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 133 du 9 avril 1992, et par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 juillet 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 505 du 25 octobre 1993 et en date du 9 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 554 du 8 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 801 du 27 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

MAURON S.A., Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2008102981/546/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01668. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Axor Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 71.506.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 13 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 871 du 19 novembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

AXOR HOLDING, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008102984/546/16.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03578. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Falke Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 75.221.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 538 du 27 juillet 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

FALKE HOLDING, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008102986/546/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04223. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Schwalbe, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 75.448.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 5 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 577 du 12 août 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2008.

SCHWALBE, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2008102988/546/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2008, réf. LSO-CT04226. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Perseus Immobilien Gesellschaft 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 132.803.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008102995/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

Autogrill Europe Nord-Ouest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 88.543.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

AUTOGRILL EUROPE NORD-OUEST S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2008100534/9120/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02378. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Silverfleet First Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.336.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 25 juin 2008, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat de Eurofid S.à r.l, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2008 et qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101712/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00891. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

SCOP Poland S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 101.812.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008100547/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10024. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Melchior Selected Trust, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 114.615.

Extraits des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 10 Avril 2008

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide:

-de réélire les Administrateurs suivants pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009:

- * Mr. Ulrich LICHTENBERG, Président du Conseil d'Administration
- * Mr. Magnus SPENCE, Administrateur
- * Mr. François TESCH, Administrateur
- * Mr. Roddy SALE, Administrateur
- * Mr. Claude PECH, Administrateur
- * Mr. Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Administrateur

- de ratifier la cooptation de Monsieur Rupert Mahon en remplacement de Monsieur Andrew Dalton, démissionnaire.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réélire Ernst & Young, en tant que Réviseur d'Entreprises de la Société pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration est composé de:

- Mr. Ulrich LICHTENBERG, KORFMANN, BURNETT & PARTNER AG, Zeltweg 44, CH - 8024 ZURICH
- Mr. Magnus SPENCE, DALTON STRATEGIC PARTNERSHIP LLP, Third Floor, Princes Court, 7 Princes Street, EC2R 8AQ London
- Mr. François TESCH, GROUPE LE FOYER, 46, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
- Mr. Roddy SALE, Kirshore Vihar, 6 Carmichael Road, Bombay 400 026, India
- Mr. Claude PECH, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20 Boulevard Emmanuel Servais L - 2535 Luxembourg
- Mr. Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20, boulevard Emmanuel Servais L - 2535 Luxembourg
- Mr. Rupert MAHON, DALTON STRATEGIC PARTNERSHIP LLP, Third Floor, Princes Court, 7 Princes Street, EC2R 8AQ, London

Le Réviseur est:

ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, parc d'Activité Syrdall.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme
Véronique JEAN / Nikola PETRICIC
Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2008102643/1183/41.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11588. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.

KTV S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 40.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 82.660.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008100548/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01131. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

Sodetour S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.580.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2008100683/7241/11.

(080115982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

EPI Highgate S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.411.700,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 119.061.

In the year two thousand and eight, on the eleventh of July

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partners of "EPI Highgate S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, incorporated by a notarial deed enacted on the August 23, 2006, registered at the Luxembourg trade register section B number 119061, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2028 page 97330 of October 28, 2006 whose articles of association have been amended once by deed enacted on March 21, 2007, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1097 of June 8, 2007.

The meeting is presided by Mrs Sonia Almeida, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Barbara Wojszycki residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the shares representing the entire share capital of the Company, are represented so that the meeting is validly constituted and can validly deliberate and resolve on all the items on the agenda of which the partners have been informed beforehand.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Appointment of one category A manager and of 2 category B managers
2. Definition of powers of signature of the category A manager and the category B managers
3. Subsequent amendment of article eleven of the articles of association

After the foregoing was approved by the meeting, the sole partner unanimously decides what follows:

First resolution

The meeting resolves to appoint Mr. Yves Barthels as category A manager, Mr. Bruno Bagnouls and Mr. Jean-Philippe Fiorucci as category B managers.

Second resolution

The meeting resolves grant the category A manager all necessary powers to represent the Company by its sole signature. The Company may be further bound by the joint signature of any two category B managers.

Third resolution

In view of the above resolutions, the meeting resolves to amend Article eleven of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 11.** The Company is managed by at least three managers, appointed by the partners with or without limitation of their period of office. The managers will constitute a board of managers which will be constituted by one manager of category A (the "A Manager") and two or more managers of category B (the "B Managers") (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as "Managers"). The Managers need not to be partners. The Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of partners fall within the competence of the Managers, or in case of plurality of Managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

The Managers may sub-delegate their powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The Managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The boards of managers will be validly held provided that the majority of Managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the Managers present or represented.

The powers and remunerations of any Managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first Managers will be determined in the act of nomination."

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le onze juillet

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "EPI Highgate S.à.r.l.", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer, constituée suivant acte notarié reçu le 23 août 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B sous le numéro 119061, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés

et Associations numéro 2028 page 97330 du 28 octobre 2006, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu le 21 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1097 du 8 juin 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Sonia Almeida, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Barbara Wojszycki, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les parts représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Nomination d'un gérant de catégorie A ainsi que de deux gérants de catégorie B.
- 2.- Définition des pouvoirs de signature du gérant de catégorie A et des gérants de catégorie B.
- 3.- Modification subséquente de l'article onze des statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution

L'assemblée décide de nommer M. Yves Barthels en tant que gérant de catégorie A ainsi que M. Bruno Bagnouls et M. Jean-Philippe Fiorucci en tant que gérants de catégorie B.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner tous pouvoirs au gérant de catégorie A de représenter la Société par sa seule signature. La Société sera également valablement représentée par la signature conjointe de deux gérants de catégorie B.

Troisième résolution

Ainsi qu'il résulte de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 11.** La Société est administrée par au moins trois gérants, nommés par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat. Les gérants constituent un conseil de gérance formé d'un gérant de catégorie A ("Gérant A") et au moins deux gérants de catégorie B ("Gérants B") (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que "Gérants"). Les Gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les Gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer en toutes circonstances et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

Le conseil de gérance, peut subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des Gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des Gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des Gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers Gérants seront déterminés dans l'acte de nomination."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa contribution, s'élève à environ mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. Almeida, B. Wojszycki, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2008, LAC/2008/29513. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008104246/211/138.

(080120636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2008.

DIF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.915.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

DIF Luxembourg S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008100759/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02402. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

M.D.J.B. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.405.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 12 juin 2008 que:

1. Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Mme Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, née le 14/01/1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- M. Philippe Aflalo, administrateur de sociétés, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- M. Guy Boukobza, administrateur de sociétés, né le 31/05/1944 à Tunis (Tunisie), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Guy Boukobza est confirmé pour une durée indéterminée.

2. A été réélue au poste de commissaire aux comptes:

- Montbrun Révision Sarl, immatriculée au RCS sous le N^o 67.501, sise «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2008102609/677/26.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01275. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2008.
